DEPARTEMENT DES BOUCHES-du- RHÔNE EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE Séance du vendredi 26 septembre 2025 L'an deux mille vingt cinq, le vingt six septembre À 14 heures 00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBAGNE Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Julie GABRIEL, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre d'administrateurs

en exercice : 17

PRESENTS :

Présents : 9

Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER

Quorum: 9

## **ABSENTS:**

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Martine VERNHES, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Christian JANOT

### **POUVOIRS**:

Madame Catherine CERVONI donne pouvoir à Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Jean-Christophe MERLE donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS

N°21\_260925

Objet: Conclusion d'une convention de partenariat avec la Mutualité Française pour l'année 2026

Date de la convocation :

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Vice-Présidente du CCAS

Madame Julie GABRIEL

Accusé de réception en préfecture 013-261300412-20250926-260925\_21-DE Reçu le 29/09/2025 Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum ber=212823JNF088,givenName =Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p résidente,OU=0002 26130041 2,2.5.4.97=#0C0F4E54524652 2D323631333030343132,O=CCA S AUBAGNE,C=FR 29/09/2025

## Délibération n°21 260925 :

Objet : Conclusion d'une convention de partenariat avec la Mutualité Française pour l'année 2026

Rapporteur: Madame Julie GABRIEL

#### **EXPOSE:**

La Mutualité Française a pour mission de défendre l'accès à la santé pour tous.

Elle promeut des actions de prévention pour préserver la santé auprès des seniors, mais aussi un maintien de leurs capacités physiques par la mise en place d'exercices adaptés.

Les ateliers proposés par la Mutualité Française répondent à une demande des résidents de la Résidence Autonomie « Les Taraïettes » de pouvoir faire de l'exercice en toute sécurité, en étant encadrés par des professionnels diplômés.

Ce partenariat permet de diversifier les actions de prévention menées auprès des résidents, de lutter contre leur isolement, le renoncement au soin et de leur permettre de connaître l'offre et les aides existantes.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article L123-5.

**VU** le Code de la mutualité.

**CONSIDÉRANT** que ce partenariat, par la tenue d'ateliers adaptés aux seniors, permet non seulement de divertir, mais aussi de mener des actions de prévention de la perte d'autonomie et de participer au maintien de leurs capacités physiques ;

**CONSIDÉRANT** que les avantages dont bénéficie chaque partie dans le cadre de ce partenariat justifient qu'aucune contrepartie financière ne soit demandée.

# **DÉCIDE:**

**ARTICLE 1: D'APPROUVER** les termes de la convention de partenariat annexée à la présente délibération entre la Mutualité Française Sud et le CCAS d'Aubagne pour l'année 2026 ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Président du Conseil d'administration ou son représentant légal à signer ladite convention de partenariat et tout document afférent permettant d'en assurer sa mise en œuvre effective.

## ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Accusé de réception en préfecture 013-261300412-20250926-260925\_21-DE Reçu le 29/09/2025 Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum ber=212823JNF088,givenName =Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p résidente,OU=0002 26130041 2,2.5.4.97=#0C0F4E54524652 2D323631333030343132,O=CCA S AUBAGNE,C=FR 29/09/2025